SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Bilan 2024 avancement-promotion PCEA/PLPA/CPE

ENSEIGNANT CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Groupe de travail : avancement-promotion PCEA/PLPA/CPE - Bilan 2024 - données chiffrées.



Les principales évolutions

Elles ont concerné les modalités d'avancement au grade de la classe exceptionnelle notamment avec

- la défonctionnalisation (abandon des viviers)
- le passage à un taux promus/promouvables (abandon d'un contingentement)
- l'éligibilité à compter du 5ème échelon de la hors classe

Les conditions d'avancement au grade de la hors classe sont restées inchangées.

La défonctionnalisation de la classe exceptionnelle est une mesure que le SEA-UNSA reçoit favorablement, mais le SEA UNSA regrette le retard pris dans la publication des résultats d'avancement à la classe exceptionnelle pour 2024.

Les taux de promotions

En 2024, le taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum d'avancements au grade de la hors classe dans les corps des PCEA,PLPA et CPE a été arrêté à **22%**.

En 2024, le taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum d'avancements au grade de la classe exceptionnelle dans les corps des PCEA et PLPA a été arrêté à **9% et à 10,5%** dans le corps des CPE.

Le SEA UNSA dénonce une fois de plus les taux pro appliqués très faibles qui laissent de nombreux agents déçus...Un accès ouvert au plus grand nombre est souhaité pour que chacun puisse en bénéficier avant le départ en retraite : c'est une condition impérative pour une réelle revalorisation de la fin de carrière.

Les données chiffrées

Tableau d'avancement au grade de la hors classe 2024

Nombre total de promouvables		PROMOUVABLES		PROMUS	
CORPS		FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
PCEA	668	375 56%	293 44%	82 56%	65 44%
PLPA	623	304 49%	319 51%	67 49%	70 51%
CPE	84	54 64%	30 36%	12 67%	6 33%

Tableau d'avancement au grade de la classe exceptionnelle 2024

Nombre total de promouvables		PROMOUVABLES		PROMUS	
CORPS		FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
PCEA	1132	655 58%	477 42%	59 58%	42 42%
PLPA	863	462 54%	401 46%	42 55%	35 45%
CPE	104	62 60%	42 40%	6 60%	4 40%

Au cours de ce groupe de travail, l'administration a rappelé que

- la publication des résultats se fait à la fois sur l'intranet et chlorofil
- les résultats ont été transmis en amont aux organisations syndicales
- le MASA n'est pour le moment pas associé aux travaux du MEN sur les modifications des grilles indiciaires

L'administration s'est engagée à

- fournir le calendrier sur l'avancement des campagnes de promotions
- rappeler aux chefs d'établissement de transmettre les avis donnés pour la classe exceptionnelle aux agents promouvables

Vos représentants SEA-UNSA : Elisabeth Donnay et Nicolas Martel